

ACCORD TAD : Aide à l'équipement

Avec le renouvellement de l'accord TAD, l'aide à l'équipement pour le travail à domicile est reconduite pour toute la durée de l'accord. Vous pouvez donc en bénéficier à nouveau, même si vous en avez déjà profité dans le cadre de l'accord précédent.

Les modalités

- **Montant et fonctionnement** : remboursement à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour améliorer votre espace de travail à domicile.
- **Plafond** : remboursement limité à un montant global de 150 € sur toute la durée de l'accord. (Soit un maximum d'achats de 300 € pour bénéficier de l'aide complète.)
- **Conditions** : aide réservée aux salariés ayant souscrit au télétravail à domicile dans le cadre de l'accord.

Pensez à la plateforme Réemploi !

Le saviez –vous? L'entreprise offre la possibilité de donner une seconde vie à du matériel utilisé à Enedis, pour équiper le poste de travail du salarié à son domicile par le biais de la plateforme Réemploi.

Allez visiter le site mis en place par l'entreprise :

reemploi-enedis.fr

Réemploi

 Mobilier Professionnel Tables, chaises, tableaux blancs, etc... tout ce qu'il faut pour meubler son bureau est ici. VOIR PLUS	 Matériel technique réseau Tableaux électriques, supports aériens, câbles... Tout le matériel et accessoires des réseaux HTA et BT. VOIR PLUS	 Outils Tournevis, Pliers, etc... On a toujours besoin d'avoir les meilleurs outils. VOIR PLUS	 Equipements de protection individuels Gants, casques, brosses de secours etc... VOIR PLUS
 Matériel technique postes sources Tout le matériel de puissance, télécom et de contrôle commande des postes sources. VOIR PLUS	 Matériel Informatique Tablettes, écrans, toners, claviers etc... l'informatique c'est par ici. VOIR PLUS	 Fournitures Stylos, agrafeuses, papeterie, etc... on équipe ou on débarrasse son bureau. VOIR PLUS	 Véhicules et Engins Véhicules en tout genre, de la voiture de fonction aux camionnettes et utilitaires. VOIR PLUS

Si vous avez besoin qu'un représentant FO vous accompagne dans les démarches de l'aide à l'équipement ou l'utilisation de la plateforme Réemploi, contactez-nous.